

Jean-Claude ANDRÉ
Thierry ANDRÉ
Julien ARNOULT-DELACOUR
Maryse BOLLEREAU
Gérald CANTOS
Monika CLERC
Edouard DINKEL
Jérémie LADERRIÈRE
Adeline VERSAVEL
Guillaume VERSAVEL

SAS DOMAINE A.F GROS

A l'attention de Mme Anne-Francoise PARENT,
5 Grande rue La Garelle
21630 POMMARD

Beaune le mercredi 14 janvier 2026

Objet : Devis procédure de rupture de contrat de travail

Madame,

Vous envisagez de procéder à la rupture conventionnelle du contrat de travail d'un salarié et nous avez sollicité afin de vous assister dans vos démarches. Cette lettre établit les bases sur lesquelles nous allons mener à bien ce projet.

Notre mission consistera à vous accompagner de la manière suivante :

- Etude du dossier
- Etablissement du planning de rupture conventionnelle
- Rédaction lettre de convocation
- Rédaction note d'information sur les droits du salarié
- Rédaction convention de rupture
- Etablissement du formulaire de demande d'homologation
- Calcul des indemnités de rupture
- Réalisation des formalités de dépôt

Notre assistance relative au suivi et déroulement de cette procédure sera facturée 720 € HT.

Cette procédure sera effectuée compte tenu des éléments que vous aurez mis à notre disposition. Des éléments qui ne nous auraient pas été communiqués (courriers, échanges avec les salariés ou les représentants du personnel, litiges antérieurs avec ce salarié ou concomitants à cette procédure, nouveaux projets relatifs à votre entreprise ou certains postes de celle-ci...) pourraient avoir des conséquences sur cette procédure et sur notre compréhension du dossier.

L'estimation ci-dessus suppose une avancée normale du dossier et une réception rapide des informations et renseignements demandés. Cette estimation ne comprend pas d'autres conseils relatifs au droit du travail ou à la gestion de la paie, autres que les points énumérés ci-dessus.

En outre, si des événements venaient à compliquer la procédure envisagée (conflit, courrier de contestation, accident de travail ...), si le salarié s'avérait bénéficiaire du statut de salarié protégé, si la rédaction d'un Protocole Transactionnel visant à mettre un terme à un contentieux s'avérerait nécessaire, ou pour tous travaux supplémentaires non prévus aux présentes (modification de procédure, de calendrier, recherches complémentaires ...), un complément d'honoraire sera établi sur la base des temps réellement passés, selon un taux horaire compris entre 110 € HT et 135 € HT selon l'identité des intervenants.

Enfin, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez mettre un terme à notre mission avant l'achèvement de celle-ci, les diligences accomplies seront facturées au temps passé, selon ces mêmes taux horaires.

Si les termes de notre proposition recueillent votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les deux exemplaires de la présente revêtus de votre signature.

Un exemplaire de ce document vous sera retourné avec la signature de l'expert-comptable en charge de votre dossier.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'expert-comptable
Monsieur Thierry ANDRE

Pour la société
Madame Anne-Francoise PARENT



SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346